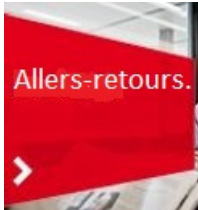


# Retour de Berne



Durant cette session, j'ai fait plusieurs allers-retours en train entre Berne et Paris, pour des séances de commissions de l'**Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**. Je reste en effet membre de la délégation parlementaire suisse dans cette enceinte européenne de défense de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains.



En parlant de droits humains, j'ai co-présidé, en marge de la session, une rencontre conjointe des groupes parlementaires Caire+ et Santé globale, consacrée notamment aux droits des femmes et des enfants dans les situations de crises humanitaires. Ces crises sont à l'origine de nombreux départs forcés, allers simples pour fuir l'insoutenable, à l'interne ou au-delà des frontières. En 2015, dans le monde, plus de 100 millions de personnes avaient besoin d'aide humanitaire, dont un quart de femmes et de jeunes filles. D'où des enjeux considérables pour la santé sexuelle et reproductive : les conflits, les déplacements et les catastrophes naturelles expliquent 53% de la mortalité infantile. Il est donc crucial de faire entendre les droits et les voix des femmes !



Les réfugié-e-s, c'est aussi « nous » ! En pleine session, j'ai appris l'expulsion brutale d'Amanuel G., ce réfugié érythréen reconnu pour lequel je m'étais engagée, renvoyé vers l'Italie et ainsi séparé de sa femme enceinte et de ses enfants. Son seul crime : vouloir vivre en paix avec sa famille ! Comment mon canton, mon pays peuvent-ils faire ça ? Dans le canton de Genève, d'autres personnes sont menacées, comme la famille Hmeidi, à Sézenove, que les Accords de Dublin obligerait à retourner en Allemagne (signer la pétition contre son renvoi). Le canton et la Suisse doivent mettre les moyens nécessaires au respect des droits fondamentaux de chacun-e, dont le droit à l'asile !



La dernière semaine de session, le Conseil des États a traité le **rapport de politique extérieure 2015**. L'occasion, pour moi, de rappeler la nécessaire cohérence de la Suisse et de ses différentes politiques, au service du développement durable. Ainsi, par exemple, la **politique économique et la coopération au développement doivent avancer vers la même destination : le respect, par les entreprises qui ont leur siège en Suisse, des droits humains et de l'environnement.**

Un **plan d'action national** devrait être enfin dévoilé cette année, qui prévoit la mise en œuvre des principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains. Les suites d'un **postulat** sur le commerce de l'or produit en violation des droits humains - postulat que j'ai présenté à la session d'hiver à la place de Luc Recordon - devraient être intégrées à ce plan d'action. Un rapport est aussi attendu suite à un **autre postulat**, que j'ai présenté en 2014, sur l'accès à la réparation pour les victimes de violations des droits humains commises par des entreprises.

Un certain nombre de projets sont donc sur les rails mais, vu la composition actuelle du parlement fédéral et les coupes annoncées dans l'aide au développement, **la solidarité internationale et la promotion des droits humains ont, plus que jamais, besoin de notre engagement !**